

Image not found or type unknown



Compte LegaVox supprimé

Par **LePapeDesEscargots**, le **12/04/2025** à **12:17**

Bonjour,

Mon compte LegaVox sous le pseudo 'LePapeDesEscargots' a été supprimé (comme l'ensemble de mes contributions).

Puis-je en connaître la raison ?

Merci.

Par **Lingénu**, le **12/04/2025** à **12:29**

Bonjour,

Question fréquente.

Après que je me suis inscrit, mon compte a été supprimé et ce à plusieurs reprises. J'ai fini par nettoyer mon disque dur et ce n'est plus arrivé.

Par **LePapeDesEscargots**, le **12/04/2025** à **16:13**

Merci pour la réponse.

Je doute toutefois de la raison "technique" de la suppression.

Par **janus2fr**, le **12/04/2025** à **17:29**

Bonjour,

Le compte ne peut être supprimé que par le titulaire ou un administrateur. Je n'ai, personnellement, aucune information sur l'éventuelle résiliation de votre compte.

Un bug est toujours possible également...

Désolé...

Par **LePapeDesEscargots**, le **12/04/2025** à **19:04**

Re-bonjour

J'ai pu reprendre mon pseudo d'origine mais l'ensemble de mes interventions restent perdues.

En espérant que le 'bug' reste exceptionnel.

Merci

Par **beatles**, le **12/04/2025** à **22:02**

Bonsoir,

Je ne crois pas au bug sinon Légavox buguerait souvent... depuis longtemps sans chercher à déboguer.

Cdt.

Par **janus2fr**, le **12/04/2025** à **23:44**

Bonjour Beatles ,
Alors, quelle est l'explication ?

Par **beatles**, le **13/04/2025** à **09:08**

Vous savez très bien que cela implique un superviseur en sommeil qui pratique cette méthode que vous même attribuez aux seuls superviseurs que vous dite ne pas être l'un d'eux.

Vous aviez vous-même ouvert une discussion, qui a été supprimée, dans laquelle vous vous plaignez de la disparition de plusieurs sujets dont un où vous étiez intervenu.

Ce même superviseur supprimant à gogo des interventions gênantes, pour lui, n'hésitant pas à verrouiller les sujets pour finalement les supprimer et dans la foulée certains compte ayant moins de cinquante interventions.

Il n'y a donc pas de bug puisque ces suppressions subsistent.

Par **janus2fr**, le **13/04/2025** à **09:33**

[quote]

pour finalement les supprimer et dans la foulée certains compte ayant moins de cinquante interventions.

[/quote]

Il n'y a pas de limite sur ce forum pour la suppression des comptes, je ne sais pas d'où vous tenez ces 50 interventions...

Et franchement, dans la mesure où une personne qui voit son compte supprimé peut se réinscrire aussitôt, quel serait l'intérêt ? Regardez, votre propre compte n'a jamais été supprimé, et pourtant...

[quote]

que vous même attribuez aux seuls superviseurs que vous dite ne pas être l'un d'eux.

[/quote]

Je ne comprends pas ce que vous voulez dire ici. Je suis superviseur et en ai toutes les prérogatives...

Par **beatles**, le **13/04/2025** à **10:34**

Pour les cinquante interventions cela vient de youris qui se plaignait que l'on ne voulait pas m'exclure parce que j'avais plus de cinquantes interventions.

C'est vous-même qui affirmez suite à une plainte d'un compte supprimé que seul un superviseur pouvait le faire et que ce n'était pas vous.

Pour votre topic supprimé dans lequel vous vous plaignez de la disparition de sujets c'est moi-même qui vous l'ai signalée par la MP.